Dépôt de marques et brevets

Nous recevons les demandes de propriété industrielle pour des brevets, inventions, dessins, modèles industriels et marques de commerce, à la fois au niveau national et international. Les demandes sont transmises à l'Office italien des brevets et des marques (UIBM) qui émet les certificats de brevet. Il est aussi possible de transmettre les demandes en ligne directement à l'UIBM. En tant que Patent Information Point (P.I.P.) agréé, nous fournissons des informations et une assistance sur la protection de la propriété industrielle, réalisons des recherches sur les éventuels marques et brevets antérieurs, même ceux déposés dans le monde entier. Dernièrement, nous vous renseignions en vue du dépôt du brevet européen et international (PCT).

Cette page vous a-t-elle été utile ? Select rating
Nessun voto

Rate

Partager

Source URL: https://www.bg.camcom.it/lang/fr/innovation/depot-de-marques-et-brevets